

UNE ORGANISATION **AIX ATHLÉ PROVENCE**

# LA NORDIQUE AIXOISE. <sup>1</sup>



**20 JANVIER 2019**  
PARC DE LA TORSE  
**AIX EN PROVENCE**

9H30 **MARCHE DUO LOISIR**  
11H15 **MARCHE COMPÉTITION**  
SOUPE, CRÊPES, ET VIN CHAUD  
POUR TOUS À L'ARRIVÉE !

LABEL  
**ATHLÉ**  
RÉGIONAL

# PROGRAMME OUVERT À TOUS, LICENCIÉ ET NON-LICENCIÉ

## 8h00 à 8h30 RETRAIT DES DOSSARDS ET INSCRIPTIONS

Au club house d'Aix Athlé Provence (10 avenue des déportés de La Résistance Aixoise, Aix)

## 9h30 à 11h00 INITIATION GRATUITE À LA MARCHÉ NORDIQUE

Ouvert à tous dans le Parc de la Torse.

### MARCHÉ LOISIR EN DUO HOMME, FEMME, MIXTE

9h30 • 8,2 km

••• Tarif 20€/duo (Arriver ensemble pour être classé)

### MARCHÉ COMPÉTITION LICENCIÉS

11h15 FEMME • 10,8 km       11h30 HOMME • 10,8 km

••• Tarif 12€ jusqu'au 19.01 ou 15€ sur place

### INSCRIPTION EN LIGNE > WWW.KMS.FR

N° DOSSARD

### INSCRIPTION PAPIER

NOM													
Prénom													
Date de Naissance											Sexe :	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M
Club													
Fédération						N° Licence							
Téléphone													

NOM													
Prénom													
Date de Naissance											Sexe :	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M
Club													
Fédération						N° Licence							
Téléphone													

Lors du **retrait de votre dossard**, il vous faudra impérativement remettre votre **certificat médical de «non contre-indication à la pratique de la marche nordique»** datant de moins d'un an au 20/01/2019 ou votre **licence FFA** en cours de validité. En l'absence de ces pièces l'inscription ne sera pas prise en compte.

J'accepte le règlement de la LA NORDIQUE AIXOISE (consultable sur [www.aix-athle.com](http://www.aix-athle.com))

Date

Signature obligatoire :

(Des parents pour les mineurs  
à partir de JUNIOR)\*

BULLETIN À RENVoyer À : Aix Athlé Provence  
10, ave des Déportés de la Résistance Aixoise - 13100 Aix-en-Provence  
accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « Aix Athlé Provence ».

